

CMQ-65921

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance du 25 novembre 2016.

**RÉSOLUTION**

2016-003

**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT  
ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal de la Ville de Percé ne peut administrer ses affaires faute de quorum à la suite de la démission du maire et de cinq conseillers;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité pendant cette période;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Doris Bourget, conseillère municipale pour le district n° 1, a été nommée comme mairesse suppléante le 19 novembre 2013 et qu'elle a démissionné de son poste le 21 novembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST RÉSOLU QUE** la Commission nomme M. Magella Warren, conseiller municipal pour le district n° 3, à titre de maire suppléant et l'autorise à signer les chèques émis par la Ville à l'institution financière de la Caisse Desjardins du Littoral gaspésien pour toute la durée de l'administration provisoire;

La secrétaire de la Commission,

Pour

Céline Lahaie, notaire